



MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS
OF DENMARK
Danida



PLAN D'ACTIONS ANTICIPATOIRES POUR LA SECHERESSE 2026 – 2027

VILLAGE DE ZOUGOUNGOU, COMMUNE DE GOMPONSON,
PROVINCE DU PASSORE, REGION DU YAADGA



PLAN D' ACTIONS ANTICIPATOIRES POUR LA SECHERESSE 2026 – 2027

**VILLAGE DE ZOUGOUNGOU, COMMUNE DE GOMPONSOM,
PROVINCE DU PASSORE, REGION DU YAADGA**

OXFAM AU BURKINA FASO

Adresse : Zone du Bois, Rue Baor-ganga, Ouagadougou, Burkina Faso

Boîte postale : 10 B.P 13491 Ouagadougou 10

Téléphone : +226 25 36 20 68

Email : infoburkina@oxfam.org

Site web : burkinafaso.oxfam.org

PLAN D'ACTION ANTICIPATOIRE (PAA)

RÉSUMÉ

Aléa	Sécheresse / poches de sécheresse (l'insécurité alimentaire induite par la sécheresse)
Pays, Région, Province, Commune Communauté / village	Burkina Faso, Yaadga Passoré, Gomponsom Zougoungou
Période de validité	01/01/2026 au 31/12/2028
Impacts à traiter par des actions anticipatoires	1. Perte de récolte (en tant que source d'alimentation personnelle et/ou de revenu) ; 2. Mortalité du bétail du fait du manque de fourrage et d'eau ; 3. Aggravation des stratégies d'adaptation négative.
Actions anticipatoires	1. Distribution d'intrants et matériel agricoles ; 2. Distribution de vivres (lorsque l'alerte intervient à partir du mois d'août) ; 3. Distribution de kits de protection 4. Distribution des kits d'hygiène et des lampadaires ; 5. Distribution kit de protection contre les vagues de chaleur ; 6. Subvention au groupe de femme pour la mise en œuvre d'AGR ; 7. Distribution d'intrants animales.
Nombre de ménages et d'individus à atteindre	350 ménages soit 2450 personnes
Budget du PAA	146 408 250 XOF (223 198 €)
Indicateurs du modèle de déclenchement ou modèle utilisé pour l'alerte précoce et le délai d'exécution	Modèle de sécheresse basé sur les informations de ANAM et du PRESASS et les relevés pluviométriques des CAP : ☐ Prévisions pluviométriques saisonnières (2-3 mois) ☐ Prévisions pluviométriques hebdomadaires (7 jours) ☐ Observations de la pluviométrie ☐ Observation de la température
Délai de mise en œuvre des actions anticipatoires	6 mois (1 mois pour la phase 1 ; 5 mois pour la phase 2)
Point focal pour ce PAA	EFSL Officer; Oxfam Ouahigouya; Burkina Faso
Agence gouvernementale de coordination	Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR)
Dernière mise à jour	Avril 2026

1 INTRODUCTION

1.1 VUE D'ENSEMBLE

Ce Plan d'Action Anticipatoire (PAA) pour la sécheresse est un guide destiné à Oxfam au Burkina Faso et AAAE pour la mise en œuvre d'actions anticipatoires dans le village de Zougoungou dans la commune de Gomponsom (région de Yaadga). Il contient des informations pertinentes pour comprendre et mettre en œuvre des actions anticipatoires, notamment l'analyse des risques (chapitre 2), le modèle de déclenchement (chapitre 3), les actions anticipatoires (chapitre 4), et l'opérationnalisation de ce PAA.

Le PAA 2026-2027 du village de Zougoungou dans la commune de Gomponsom (région de Yaadga) a été élaboré avec la participation communautaire à travers une Évaluation Participative des Vulnérabilités et de Capacité (EPVC), pour une période de 3 ans. Le financement via les fonds du stock de contingence sera disponible jusqu'à la fin du projet global (actuellement : décembre 2027). Au-delà de ces fonds, Oxfam mobilisera d'autres ressources pour la mise en œuvre du PAA notamment par le plaidoyer porté par l'organisation. Le risque identifié par la communauté pour ce PAA est la sécheresse. Les déclencheurs sont issus du modèle de sécheresse basé sur les informations pluviométriques de l'ANAM et du PRESASS et des observations communautaires, dépendamment de la date du déclenchement, les activités prévues dans ce PAA sont la distribution d'intrants agricoles adaptés pour rattraper la suite de la campagne, les distributions de vivres pour protéger les ménages de la faim et les activités génératrices de revenu pour diversifier les revenus des ménages, la distribution de kits d'hygiène, de protection ainsi que des kits contre les vagues de chaleur. Ce plan couvre 2450 personnes soit 350 ménages (soit 57% de la population de Zougoungou), avec un budget estimé à **146 408 250 XOF (223 198 €)**. Ce budget prend en compte les coûts des activités, du personnel et du fonctionnement des organisations.

Oxfam, AAAE et FEMIN-IN sont chargés du suivi des déclencheurs, de la mise en œuvre des activités en collaboration avec les services techniques du Gouvernement. Ce plan s'appuiera sur le système de suivi et de remonté des plaintes de Oxfam. Ce PAA sera revu chaque année pour ajuster les déclencheurs et les activités au besoin.

Ce PAA peut être utilisé de diverses manières, par exemple pour documenter les informations et les procédures mises en place pour garantir la mise en œuvre opportune d'actions anticipatoires basées sur des alertes précoces pour la sécheresse. Ce PAA peut également être utilisé comme document de référence pour fournir des informations et pour soutenir les communications, le plaidoyer, ainsi que les efforts de mobilisation des ressources. Ce PAA est mis à jour tous les 12 mois ou après chaque activation.

Le PAA est axé sur des actions anticipatoires dans la commune de Gomponsom. Étant donné qu'il existe d'autres zones exposées aux sécheresses dans la région, il est plausible que les approches de ce PAA puissent également être appliquées à d'autres endroits, sous réserve d'une consultation de la communauté. Actuellement, la méthodologie de déclenchement de la sécheresse utilise des informations de ANAM et du PRESASS (les prévisions pluviométriques saisonnières et hebdomadaires) ainsi que les observations de la pluviométrie par le Comité d'Alerte Précoce. Les actions anticipatoires se concentrent sur l'atténuation des impacts négatifs sur la sécurité alimentaire, notamment la perte de récolte (en tant que source d'alimentation personnelle et/ou de revenu), la mortalité du bétail du fait du manque de fourrage et d'eau, et l'aggravation des stratégies d'adaptation négative.

Le Plan d'Action Anticipatoire (PAA) s'inscrit dans le cadre des engagements internationaux du Burkina Faso, notamment en tant que signataire du Cadre de Sendai pour la Réduction des Risques de Catastrophe 2015-2030. L'objectif principal est d'accroître la préparation aux interventions et au relèvement, renforçant ainsi la résilience des communautés.

Les priorités du PAA s'alignent parfaitement sur celles du plan national, permettant une cohérence et une synergie dans les actions de réduction des risques et de préparation aux catastrophes.

Le PAA est en parfaite conformité avec la loi n° 012-2014/AN du 22 avril 2014 portant loi d'orientation relative à la prévention et à la gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes au Burkina Faso. Ces dispositions législatives et stratégiques renforcent l'intégration du PAA dans le dispositif national de réduction des risques de catastrophe et d'action humanitaire anticipatoire, assurant ainsi une approche harmonisée et cohérente avec les priorités nationales et internationales.

INTRODUCTION OXFAM



Présentation du projet par Oxfam aux participants avant la validation des PAA

Oxfam est un mouvement citoyen mondial dédié à l'éradication de l'injustice et de la pauvreté. La mission de Oxfam est de lutter contre les inégalités qui perpétuent la pauvreté, en œuvrant ensemble pour sauver, protéger et reconstruire des vies. En situation de catastrophe, Oxfam intervient pour aider les populations à améliorer leurs conditions de vie et celles de leur communauté. Ses domaines d'intervention incluent les droits fonciers, le changement climatique, et la lutte contre la discrimination à l'égard des femmes. Oxfam reste engagé jusqu'à ce que chaque individu puisse vivre à l'abri de la pauvreté. Oxfam est une confédération internationale composée de 19 organisations affiliées, opérant dans plus de 90 pays dont le Burkina Faso en collaboration avec des partenaires locaux et des communautés. Les actions de Oxfam sont guidées par six valeurs fondamentales : l'autonomisation, la redevabilité, l'inclusivité, l'égalité, le courage, la solidarité. Pour plus d'informations, veuillez visiter notre site web : www.oxfam.org.

INTRODUCTION L'ASSOCIATION AIDONS L'AFRIQUE ENSEMBLE (A.A.A.E.)

L'Association Aidons l'Afrique Ensemble (A.A.A.E.) est une Organisation apolitique non confessionnelle à but non lucratif avec 5777 adhérents. Elle est structurée de manière démocratique dans chaque village en Conseils Locaux de Concertation des Communautés Rurales (**CLCCR**). De telle manière que toutes les réalisations sont conformes aux aspirations, aux besoins, aux potentialités et aux motivations des populations locales.

AAAE s'est donnée pour **mission** de « promouvoir le développement durable à la base en partant de ce qui existe ; cultiver l'esprit de solidarité nationale et internationale au profit des populations défavorisées du Burkina-Faso » avec comme **objectif principal** de « Créer un monde sans faim à travers des projets à vocation communautaires impactant la lutte contre la désertification, l'insécurité alimentaire, l'analphabétisme, et la pauvreté en général »

Elle est une organisation nationale mais très active dans les régions des **Koulsé** et de **Yaadga** avec comme domaines d'intervention **la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'éducation, la santé, la promotion du genre, le wash, l'économie et la protection de l'environnement**. L'association poursuit **les objectifs suivants**: renforcer des capacités productives des agriculteurs pour lutter contre l'insécurité alimentaire ; créer des conditions favorables à la lutte contre l'extrême pauvreté des ménages, des orphelins ou enfants en difficultés à travers la promotion d'initiatives socio-économiques; lutter contre toutes formes de discrimination y compris les inégalités de genre préjudiciables au bien être; défendre le bien-être commun à travers la promotion de la bonne gouvernance.

Site web: <https://www.aaebf.org>

Introduction FEMIN-IN

FEMIN-IN est une Organisation féministe engagée dans la promotion et la défense des droits des filles et des femmes au Burkina Faso. Depuis sa création en 2019, l'organisation œuvre pour une société où l'égalité des sexes est une réalité et où les femmes, en particulier les jeunes filles, jouent un rôle actif et influent dans tous les aspects de la vie publique. Sa mission est de contribuer activement à la création d'une société respectueuse des droits des filles et des femmes à travers des activités de sensibilisation, de formation, d'information, de plaidoyer.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan d'action anticipatoire, FIMIN-In est chargé de réaliser les activités dont l'objectif est l'autonomisation des femmes et des jeunes filles.

site web: www.femin-in.org

AUTRES PARTIES PRENANTES



Photo vue d'ensemble des participants

Conseil Départemental de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CODESUR) : Le CODESUR, présidé par le préfet du département de Gomponsom, est l'organe local chargé de la gestion des risques et des catastrophes au niveau local. Il est représenté au niveau village par le président du Conseil villageois de développement (CVD). Le CODESUR sera associé au processus de déclenchement du PAA.

Conseil Villageois de Développement (CVD) : Le CVD est chargé, sous l'autorité du président du Conseil Municipal, de : (i) contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans communaux de développement ; (ii) contribuer à la promotion du développement local dans le village ; (iii) participer à l'animation des différentes commissions spécifiques mises en place par le conseil municipal pour la gestion et la promotion du développement local.

Commerçants Locaux : Les commerçants locaux seront impliqués dans les approvisionnements en vivres et en aliments pour bétail dans le cadre des actions anticipées. Oxfam dispose de contrats cadre avec ces commerçants. L'avantage de collaborer avec eux est d'agir immédiatement en approvisionnement et de réduire les longs temps d'approvisionnement.

Mairie de Gomponsom : La mairie de Gomponsom est une collectivité territoriale qui regroupe 15 villages et est placée sous l'autorité de la Présidente de la délégation Spéciale (PDS). La mairie est située dans la province du Passoré dans la région de Yaadga. Elle sera impliquée dans le processus de mise en œuvre des actions anticipatoires.

Leaders Communautaires de Zougoungou et Gomponsom : Les leaders communautaires sont représentés par les chefs coutumiers et les chefs religieux. Ils jouent un rôle crucial dans la mobilisation et la sensibilisation des populations, ainsi que dans le ciblage des ménages les plus vulnérables affectés par la sécheresse.

Organisation de la société civile (OSC) : Les OSC sont les représentants des associations ou des mouvements de défense des biens moraux et matériels des populations. Ils jouent un rôle d'interface entre le gouvernement et les populations.

Service Départemental de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (SDAERAH) : Le SDAERAH renforcera les capacités des Comités d'Alerte Précoce (CAP) en matière de collecte de données pluviométriques et de surveillance des poches de sécheresse dans la commune de Gomponsom, en particulier dans le village de Zougoungou.

Service Départemental en charge de l'Environnement (SDE) : Le Service Départemental des Eaux et Forêts (SDEF), à l'instar du SDAERAH, participera au renforcement des capacités des CAP. En fonction des activités déclinées dans le PAA, il sera sollicité pour la mise en œuvre des activités en lien avec son domaine de compétence.



Comité d'Alerte Précoce (CAP) : Le CAP est un comité composé des membres de la communauté. Il a pour mission de surveiller la survenue de catastrophes. Il joue le rôle de système d'alerte précoce (SAP) relai au niveau local et de mobilisation de la communauté. Le CAP de Zougoungou est composé de 7 personnes (3 femmes et 4 hommes). Il a été mis en place dans le cadre du projet DANIDA à Zougoungou et est aussi chargé de collecter et de transmettre les informations sur les risques, notamment les données pluviométriques et les poches de sécheresse. En cas d'atteinte des seuils de déclenchement, le président du CAP transmettra l'information au président du CVD, AAE, Oxfam et le CODESUR.

Photo intervention d'un participant après la présentation globale du projet, relatif au financement des plans d'actions

Service communal de la Famille et de la Solidarité : il est chargé de la gestion de l'action humanitaire au niveau communal. Ainsi, il participera au ciblage des bénéficiaires potentiels, en cas de mise en œuvre des actions anticipatoires

1.2 BUDGET

Respon- sable	1 - Activités		Unit	Unit Cost (XOF)	Total Budget (XOF)	Total Budget EUR
	A.1.	Phase 1 : Activités opérationnelles minimales			11 450 000	17 455
Résultats 1 : les communautés sont préparées aux phénomènes climatiques						
OXFAM	R1.A.1	Activités 1.1 : Atelier de revu des outils			1 715 000	2 615
		Location de salle	4	75 000	300 000	457
		Pause-café déjeuner	100	6 000	600 000	915
		Perdiem participants résident	40	6 000	240 000	366
		Perdiem participants non- résident	20	27 000	540 000	823
		Carburant participant non- résident A/R	5	3 000	15 000	23
		Fournitures - matériels didactique	1	20 000	20 000	30
OXFAM	R1.A.2	Ciblages des bénéficiaires			9 675 000	14 749
		Honoraires des agents de collecte	324	25 000	8 100 000	12 348
		Honoraires du superviseur	30	30 000	900 000	1 372
		Forfait communication	39	5 000	195 000	297
		Appui au comité de ciblage	96	5 000	480 000	732
AAAE	R1.A.3	Information et sensibilisation des communautés			60 000	91
		Frais de communication pour la mobilisation	6	10 000	60 000	91
		Phase 2 : Activités opérationnelles avancées			134 958 250	205 743
Résultats 2 : les activités agro sylvo- pastorales des ménages de Santéna réduisent les effets négatifs de la sécheresse et de la chaleur						
AAAE	R2.A.1	Distributions d'intrants et matériel agricoles			6 380 000	9 726
		Acquisition des semences améliorées de Sorgho	600	800	480 000	732
		Acquisition des semences améliorées de Niébé	1 200	1 500	1 800 000	2 744
		Acquisition de fumure organique	200	8 000	1 600 000	2 439
		Acquisition de matériel agricole Kit (daba, arrosoir, fourche, ...)	100	25 000	2 500 000	3 811
AAAE	R2.A.2	Assistance alimentaire au profit des ménages vulnérables			54 353 250	82 861
		Acquisition de sorgho	88 200	350	30 870 000	47 061
		Acquisition de Niébé	22 050	750	16 537 500	25 211
		Acquisition d'huile	5 513	1 200	6 615 000	10 085
		Acquisition de sel	1 103	300	330 750	504

AAAE		Distribution d'intrants animales			5 000 000	7 622
		Achat du son de blé/mais	500	10 000	5 000 000	7 622
AAAE	R2.A.3	Distribution kit de protection contre les vagues de chaleur			8 400 000	12 806
		Pommade solaire	700	2 000	1 400 000	12 806
		Paieement des soins de santé pour les personnes âgées	700	10 000	7 000 000	10 671
Résultats 3: Les revenus des ménages et des groupes de femmes sont améliorés et surs avec l'appui en AGRs						
FEMIN-IN	R3.A.1	Renforcement de capacité des bénéficiaires des AGRs sur la gestion d'une activité lucrative			260 000	396
		Repas communautaire	90	1 000	90 000	137
		Frais de formation	3	50 000	150 000	229
		Fournitures - matériels didactiels	1	20 000	20 000	30
FEMIN-IN		Mise à disposition d'un fonds de roulement et de kit AGRs			15 000 000	22 867
		Frais de roulement pour AGR/ achat d'intrant	100	50 000	5 000 000	7 622
		Achat de matériel pour AGR	100	100 000	10 000 000	15 245
FEMIN-IN	1.2.3.	Subvention au groupe de femme			10 500 000	16 007
		Identification des groupes de femme Suivi & coaching	1	500 000	500 000	762
		Dotation de subvention au groupe de femme	5	2 000 000	10 000 000	15 245
AAAE	R3.A.5	Achat de kit de protection et de dignité pour les ménages vulnérables			19 425 000	29 613
		Natte de 3 places	700	5 000	3 500 000	5 336
		Couverture de 2 places	1 400	5 000	7 000 000	10 671
		Poste-radio solaire	350	8 000	2 800 000	4 269
		Lampe-torche solaire	700	8 000	5 600 000	8 537
		Pommade anti-moustique	350	1 500	525 000	800
AAAE	R3.A.6	Distribution des kits d'hygiène et des lampadaires,			15 640 000	23 843
		Bidon de 20 L	1 400	4 000	5 600 000	8 537
		Bouilloire de 3 litres	1 400	1 000	1 400 000	2 134
		Savon de 400g	4 200	600	2 520 000	3 842
		Gobelet de 0,5l	1 400	300	420 000	640
		Pot pour enfant	1 400	1 000	1 400 000	2 134
		Seau de 15L sans couvercle	700	1 500	1 050 000	1 601
		Seau de 25 L avec couvercle	700	2 500	1 750 000	2 668
		Lampadaires solaire	10	150 000	1 500 000	2 287
	TOTAL				146 408 250	223 198

Photo intervention d'un participant après la présentation globale du projet, relatif au financement des plans d'actions

1.3 VALIDATION DU PAA

Le canevas a été renseigné par l'équipe projet sur la base de la connaissance du terrain et des résultats de EPVC. Cela a permis d'avoir un draft zéro.

Le document finalisé sera soumis, à travers une reconcentre de validation, aux membres du comité d'alerte précoce, aux services techniques et aux autotriés pour validation. Les inputs au document lors de cette rencontre de validation seront intégrés afin de disposer d'une version finale du document de plan d'action anticipatoire pour le village de Zougoungou.

2 ANALYSE DES RISQUES

2.1 VUE D'ENSEMBLE DES RISQUES ET LOCALISATION

Le Burkina Faso est un pays sahélien dont l'économie repose essentiellement sur l'agriculture et l'élevage. Ces activités sont fortement dépendantes des conditions climatiques, notamment des précipitations qui sont souvent irrégulières et insuffisantes. Cette situation rend le pays particulièrement vulnérable aux aléas climatiques tels que les sécheresses, les inondations, les vents violents. Ces phénomènes ont marqué l'histoire du pays et ont eu des conséquences importantes sur les conditions de vie des populations rurales.

Depuis 2016, le pays est confronté à une insécurité qui entraîne des déplacements massifs des populations. Ces déplacements combinés aux phénomènes climatiques extrêmes ont entraîné une crise humanitaire sans précédent. Le pays présente un indice de sévérité élevée estimé à 4.0 selon, l'indice de risque INFORM (2024, v. 0.6.7).

En 2022, la Banque mondiale a réalisé une étude sur le climat et le développement au Sahel. Il ressort de cette étude que d'ici 2050, le PIB annuel par rapport à une base de croissance moyenne serait réduit de 6,8 % pour le Burkina Faso dans le cadre des scénarios climatiques secs et pessimistes".

La région de Yaadga/ ex Nord fait partie des zones les plus exposées aux risques climatiques. Située dans la zone sahélienne, elle se caractérise par une pluviométrie faible (inférieur à 600 mm/ an) et très variable, des sols parfois dégradés et une forte pression démographique sur les ressources naturelles. Les populations de cette région vivent principalement de l'agriculture pluviale et de l'élevage, ce qui les rend particulièrement sensibles aux variations du climat. Ainsi, les années de mauvaises pluies ou d'événements climatiques extrêmes entraînent souvent des crises alimentaires, la perte de bétail et une dégradation des moyens d'existence.

Dans ce contexte, la localité de Zougoungou n'a pas été épargnée par ces phénomènes climatiques extrêmes. Elle a été victime de plusieurs aléas climatiques majeurs tels que les sécheresses des années 1973, 1984 et 2023, qui ont profondément affecté la production agricole et pastorale. À ces périodes de sécheresse se sont ajoutées des inondations, notamment en 2021 et en 2025, qui ont provoqué des destructions de cultures, d'habitations et d'infrastructures. Par ailleurs, la localité est également sujette aux attaques fréquentes d'oiseaux granivores ainsi que des chenilles légionnaires qui aggrave la vulnérabilité des populations.

Tous ces aléas climatiques ont eu des impacts négatifs considérables sur la vie de la population de Zougoungou. Ils ont provoqué des situations d'insécurité alimentaire aigues et qui auraient augmenté la malnutrition chez les enfants, et entraîné des pertes animales et végétales. En outre, ces catastrophes ont contribué à l'appauvrissement des populations en épuisant leurs avoirs économiques et leurs ressources. Les ménages ont souvent dû vendre leur bétail (décapitalisation),

leurs biens ou migrer vers d'autres régions pour survivre. Ainsi, les aléas climatiques constituent un facteur majeur de vulnérabilité pour les populations de Zougoungou et illustrent les défis auxquels sont confrontées les communautés rurales de la région de Yaadga du Burkina Faso face aux changements climatiques.

Les principaux risques et menaces les plus pressants auxquels fait face la population sont :

1. **Les poches de sécheresse** : La mauvaise répartition des pluies ainsi que leurs fins précoces constituent les principales causes de sécheresse au niveau du village et de ses environs. Tout cela conjugué à la non-utilisation des semences à variété précoce constituent des éléments préjudiciables à la bonne production. Les campagnes agricoles de 1973, 1984 et 2023 ont été particulièrement marquées par la sécheresse.
2. **Les inondations** : L'absence de canalisation et la non-maitrise des eaux de ruissellement constituent une vulnérabilité pour la communauté. Moins fréquentes que les poches de sécheresse, les inondations reste un alea auquel la localité pourrait être confronté en témoigne les inondations survenues en 2021 et 2025.
3. **Les vents violents** : La coupe continue du bois d'œuvre et de chauffe ainsi que la mauvaise gestion des ressources forestières font de la déforestation une réalité. Elle se matérialise déjà par une diminution continue du couvert végétal, et de ce fait expose la population aux conséquences des vents violents.



Photo vue d'ensemble de l'atelier de validation des PAA

Le village de Zougoungou a connu plusieurs crises de nature différentes. Le tableau ci-dessous, qui extrait de l'EPVC, fait la Synthèse des résultats du profil historique / les chocs survenus à Zougoungou :

Période ou date de la survenue (Année)	Nom de la sécheresse si existant	Description de la sécheresse	Conséquences	Réactions/ actions de mitigation
Sécheresse de 1973		Elle avait une couverture très large, on peut dire nationale, elle est marquée par un arrêt total et prolongé des pluies.	- Mauvaise récoltes (vivres) - Famine - épuisement d'économie - vol - malnutrition - maladies et mortalité humaines	-Vente de bétail -Endettement -Migration
Sécheresse de 1983-1984	-	-Elle avait une couverture très large et marquée par un arrêt brutal et prolongé des pluies (août).	- Mauvaise récoltes (vivres) -Famine -épuisement d'économie -vol -malnutrition -maladies et mortalité humaines	-Vente de bétail -Endettement -Migration -Exode rurale -Diminution de la ration alimentaire
04 ou 13 août 2023	WARA	Arrêt brutal des pluies après une très grosse pluie suivi de dégâts	- manque d'eau, d'aliment, fourrage, - augmentation des maladies des animaux, des enfants, - augmentation de la mortalité ... - perte de la biodiversité	- achat des aliments - vente des bétails - diminution du nombre de repas (gestion rationnelle des céréales restant)

Tableau 2 : Synthèse de l'analyse des risques

2.2 ANALYSE D'IMPACT

La sécheresse est bien plus qu'un simple manque de pluie : elle touche directement la santé humaine de multiples façons. Lorsque l'eau se raréfie et que les températures augmentent, le corps souffre. La déshydratation devient plus fréquente, les coups de chaleur se multiplient et les personnes fragiles (enfants, personnes âgées ou malades chroniques) sont particulièrement exposées.

Le manque d'eau ne compromet pas seulement la boisson, mais aussi l'hygiène. Quand l'accès à l'eau potable diminue, les maladies diarrhéiques et les infections se propagent plus facilement. Dans certaines régions, comme en Afrique subsaharienne, les sécheresses répétées aggravent déjà ces risques sanitaires en fragilisant les systèmes de santé et les conditions de vie.

La sécheresse affecte aussi l'alimentation. Les récoltes diminuent, le bétail souffre et les prix des denrées augmentent. Cette insécurité alimentaire conduit à la malnutrition et aux carences, surtout chez les enfants. À cela s'ajoutent les effets sur la qualité de l'air : la sécheresse favorise les incendies et l'accumulation de poussières, comme cela a été observé lors des grands feux en Australie, entraînant une hausse des problèmes respiratoires.

Enfin, au-delà du corps, la sécheresse touche aussi l'esprit. Les pertes économiques, la peur de l'avenir et la dégradation de l'environnement génèrent stress, anxiété et parfois dépression.

Ainsi, la sécheresse apparaît comme un véritable enjeu de santé publique, dont les conséquences sont à la fois physiques, sociales et psychologiques.

Le village de Zougoungou a connu plusieurs épisodes de poches de sécheresse historiquement significatifs. Selon le rapport EPCV 2025, en 1998, les poches de sécheresse ont affecté les cultures au stade de montaison. En 2009, elles sont intervenues lors de l'épiaison des cultures, tandis qu'en 2022, c'est au stade de floraison du niébé qu'elles sont survenues. En 2023, les poches de sécheresse sont apparues au stade de montaison des cultures. Ces événements ont entraîné des

conséquences dévastatrices sur l'agriculture, l'élevage et la sécurité alimentaire des populations locales, entraînant des pertes de récoltes et une baisse de la production animale. Les stratégies d'adaptation employées dans ce contexte incluent le bradage des animaux et d'autres biens, la récolte avant maturation, la consommation des feuilles des plantes sauvage...

Les poches de sécheresse coïncident généralement avec des périodes cruciales du cycle agricole. En effet, elles surviennent généralement pendant les phases de semis et de croissance des cultures. Ces moments sont critiques pour le développement des plantes. Lorsque la sécheresse survient pendant ces périodes, les cultures ne reçoivent pas suffisamment d'eau, ce qui entraîne des récoltes insuffisantes. En conséquence, les ménages agricoles, qui dépendent principalement de l'agriculture de subsistance, subissent une réduction drastique de leur production alimentaire, affectant leur sécurité alimentaire. Aussi, les agro éleveurs du village de Zougoungou sont touché car les pâturages se dessèchent, réduisant la disponibilité de fourrage pour le bétail. Les conflits liés au manque de pâturage sont enregistrés pendant la saison hivernale et opposent généralement les agriculteurs aux éleveurs. Du fait du manque de fourrage et/ou de leurs couts élevés, les ménages éleveurs sont souvent obligés de brader leurs animaux.



Photo travaux de groupe pour la validation du plan d'action anticipatoire contre les effets de la sécheresse pour la commune Zougoungou

Evènements majeurs/ activités	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec
Culture pluviale												
Production du fumure organique	X	X	X	X	X						X	X
Préparation des champs (zai, défrichage, labour...)				X	X	X	X					
smis						X	X	X				
Entretiens (désherbage, épandage d'engrais, traitement phyto)							X	X	X			
La récolte									X	X		
Reboisement						X	X	X				
Culture de contre saison/ saison sèche												
Pépinière									X	X	X	
Préparation des sols										X	X	X
Repiquage											X	X
Irrigation et soin	X	X	X	X							X	X
Récoltes	X	X	X	X								X
Fêtes coutumières												
Bougsalé (rituelle avant toute vente de la production)												X
Napoussoum (présentation de vœux au chef)												X
Tengana (sacrifice)	X											
Rassandaga (foire des jeunes)										X		

Tableau 3 : calendrier saisonnier

Menaces aggravantes susceptibles d'aggraver la situation

Plusieurs menaces aggravantes peuvent exacerber la situation en cas de sécheresse dans la commune de Gomponsom et en particulier dans le village de Zougoungou. Tout d'abord, la déforestation et la dégradation des sols, souvent causées par des pratiques agricoles non durables et la coupe de bois pour le combustible, réduisent la capacité des terres à retenir l'eau et augmentent le risque d'érosion. En outre, l'augmentation de la pression démographique, induit par les déplacements des populations en raison de la crise sécuritaire, intensifie la demande en ressources naturelles limitées (eau, pâturage et les terres arables).

Les effets combinés du changement climatique et de la variabilité climatique augmentent également l'incertitude et la fréquence des événements extrêmes, rendant la planification et la gestion des risques plus complexes. Enfin, les capacités limitées des institutions locales pour répondre de manière efficace et coordonnée aux crises aggraveront les impacts de la sécheresse, nécessitant une aide humanitaire accrue et des interventions de renforcement des capacités pour améliorer la résilience des communautés.

2.3 VULNÉRABILITÉS ET CAPACITÉS

Les groupes de population qui sont les plus affectés par la sécheresse dans le village de Zougoungou sont :

- Les groupes des agriculteurs et éleveurs vulnérables : Ce groupe survit essentiellement grâce à sa production de céréales, vente d'animaux et des cultures maraichères ;

- Les femmes vulnérables qui dépendent essentiellement de la vente de produit agricole et des produits forestiers ;
- Les personnes handicapées et/ou âgées qui sont souvent dépendant de l'entraide en vivre des autres membres de la communauté ;
- Les jeunes n'ayant pas de moyens d'existence.

Le village de Zougoungou dispose de services sociaux fonctionnels ainsi que d'infrastructures d'approvisionnement en eau adaptées aux besoins de la population. Il bénéficie également d'un tissu associatif riche et diversifié, composé de nombreuses associations et de groupements locaux qui interviennent activement dans le domaine de la production agricole, mais aussi dans la transformation des produits agricoles et produits forestiers, contribuant ainsi au développement économique et social du village



Photos intervention d'un participant après la présentation du projet, sur la question de l'impact de la sécheresse dans la commune

3 MODÈLE DE DÉCLENCEMENT

3.1 DÉCLENCEURS

Le modèle de déclenchement de ce PAA sécheresse est un modèle pluviométrique basé sur les prévisions de l'ANAM et sur les relevés pluviométriques des Comités d'Alerte Précoce. Le modèle de déclenchement de ce PAA sécheresse comporte deux phases. Quand la première phase est déclenchée, Oxfam et ses partenaires vont assurer leur préparation opérationnelle, basée sur les activités de préparation opérationnelle (voir Annex 6.2), pour un éventuel déclenchement de la phase 2. Quand la deuxième phase est déclenchée, les actions anticipatoires seront mises en œuvre.

❖ Phase 1 du PAA :

Les activités de préparation opérationnelle sont déclenchées durant les mois d'avril-juin lorsque :

- Le PRESASS publie des prévisions pluviométriques normales ou déficitaires (en avril-mai) alors surveiller toutes les autres sources d'informations ;
- L'ANAM confirme la prévision du PRESASS (en avril-juin) et annonce un début tardif et un arrêt précoce de la saison des pluies dans la région de Yaadga, alors regarder les relevés pluviométriques des services techniques et des CAP ;
- Les connaissances communautaires basées sur les observations (comportement des insectes, des animaux, physionomie pourrait être observé par les personnes ressources qui en ont la connaissance¹), confirment les prévisions d'une pluviométrie normale ou déficitaire.

❖ Phase 2 du PAA :

Les actions anticipatoires sont déclenchées durant les mois de juillet-août-septembre lorsque :

Le CAP observe une poche de sécheresse à Zougoungou de 10 jours (un cumul ≤ 15 mm pendant la période au cours des mois de juillet-août-septembre).

OU

Le CAP observe une poche de sécheresse à Zougoungou de 5 à 10 jours et L'ANAM enregistre les températures dans la commune de Gomponsom $\geq 35^{\circ}\text{C}$ chaque jour pendant 7 jours.

OU

Le PAA sécheresse du système des nations unies est déclenché dans la région de Yaadga, alors déclencher le PAA et se coordonner avec les acteurs du SNU.

Veillez noter que les seuils de déclenchement pour la période sans pluie, la prévision des précipitations et la température seront analysés dans l'ensemble. Par conséquent, un indicateur peut afficher une valeur plus préoccupante qu'un autre si la combinaison d'indicateurs nécessite des actions anticipatoires, le plan sera déclenché.

Il va s'agir de recueillir les informations sur les prévisions saisonnières fournis par le PRESASS durant le mois d'avril de chaque année et de faire un suivi des bulletins d'information édités et publiés par l'ANAM. Ces bulletins publiés au cours du mois de mai et actualisés en juillet permettront de corroborer les prévisions du PRESASS et de communiquer des informations plus contextualisées afin de faciliter le suivi de la pluviométrie. La collecte et le suivi des données se fera mensuellement auprès des services (ANAM, service de l'agriculture) habilités à fournir l'information.

¹ Par exemple, si les raisiniers produisent abondamment, cela annonce une saison de pluie déficitaire.

Indicateur de déclenchement du PAA	Source	Mois	Catégorie	Couverture	Étape
PHASE 1: Activités de préparation opérationnelle					
Prévisions pluviométriques normales ou déficitaires avec une probabilité $\geq 35\%$	Bulletin PRESASS (prévisions saisonnières)	Avril-mai	Prévision	Régionale	Contacteur l'ANAM pour les prévisions régionales
Confirmation des prévisions dans la région de Yaadga : ☐ Pluviométrie normale ou déficitaire ☐ Début tardif et fin précoce de la saison des pluies	Bulletin ANAM	Avril-juin	Prévision	Nationale	Commencer à regarder les relevés pluviométriques des services techniques et des CAP
Signes d'alerte communautaires (ex. production anormale de raisins ou de karité, comportement animal)	Rapport du Comité d'alerte précoce de Zougoungou, personnes ressources	Avril-juin	Observation + prévision	Communale, village	Déclencher les activités de préparation opérationnelle
PHASE 2 : Actions anticipatoires					
☐ Aucune précipitation ≥ 10 jours à Zougoungou Ou ☐ Absence de pluie utile ($< 15\text{mm}$) Ou ☐ Poche de sécheresse ≥ 5 jours et Températures de $\geq 35^{\circ}\text{C}$ pendant 7 semaines.	ANAM (suivi quotidien pour la prévision et température enregistrée), CAP (précipitation)	Juillet-septembre	Observation + prévision	Communale et nationale	Actions anticipatoires
Déclenchement du PAA sécheresse par le Système des Nations Unies (SNU) dans la région de Yaadga ²	OCHA	Mai-juillet	Observation + prévision	Régionale et nationale	Actions anticipatoires

Tableau 4 : Indicateurs des déclencheurs de PAA

3.2 MÉCANISME D'ARRÊT

La mise en œuvre des activités prévues dans le Plan d'Actions Anticipatoires nécessite la confirmation d'un certain nombre d'hypothèses. Cependant, si une prévision ultérieure, avant le début de la préparation ou des actions anticipatoires, montre que le risque de danger a diminué, l'activation du Plan d'Actions Anticipatoires sera interrompue afin d'éviter l'utilisation de ressources. Il s'agit des cas suivants :

- ☐ PRESASS et/ou l'ANAM change leurs prévisions et prévoient une saison de pluie excédentaire (Infirme les données du PRESASS) ;
- ☐ Il commence à pleuvoir pendant la période observée entre juillet et septembre.

² Cadre de l'Action Anticipatoire : Pilote de la Sécheresse au Burkina Faso (Version 2024) : <https://www.unocha.org/publications/report/burkina-faso/cadre-de-laction-anticipatoire-pilote-de-la-secheresse-au-burkina-faso-version-2024>



Photos intervention d'un participant après la présentation du projet, sur la question de l'impact de la sécheresse dans la commune

4 ACTIONS ANTICIPATOIRES

4.1 IDENTIFICATION ET HIÉRARCHISATION DES ACTIONS ANTICIPATOIRES

L'identification des actions anticipatoires a été faite pendant l'évaluation participative de la vulnérabilité et des capacités (EPVC) du village. L'EPVC a été réalisé dans le mois de novembre 2025. L'EPVC a duré 3 jours et a permis, en assemblée générale villageoise, d'identifier les aléas récurrents dans le village de Zougoungou et de proposer des actions d'atténuation de chocs. L'EPVC a été validée par les services techniques de la commune. Après, l'équipe DANIDA d'AAAE et d'Oxfam au Burkina Faso a hiérarchisé les activités proposées basées sur la faisabilité de les mettre en œuvre pendant la fenêtre d'opportunité, les capacités des organisations, ainsi que le budget disponible.

N° ordre	Actions	Impacts à prévenir ou diminuer
1	Distribution d'intrants agricoles	Mauvais ou absence de récolte Faible production Bradage des biens Pauvreté Perte du cheptel
2	Distribution de vivres	Malnutrition Bradage des biens Perte de la dignité Exode rurale des jeunes Famine
3	Distribution de kits de protection	Bradage des biens Perte de la dignité Exode rurale
4	Distribution des kits d'hygiène et des lampadaires	Perte de dignité Maladies hydriques Baisse des résultats scolaires Insécurité des personnes et des biens
5	Distribution kit de protection contre les vagues de chaleur ;	Maladies épidermiques Décès liés à la Déshydratation des personnes âgées
6	Subvention au groupe de femme pour la mise en œuvre d'AGR	Bradage des biens Perte de la dignité Exode rurale Déscolarisation des enfants Incapacité d'honorer aux frais médicaux
7	Distribution d'intrants animales	Dégradation des pâturages Perte d'animaux

Tableau 5 : tableau des activités du PAA

4.2 LES ACTIONS ANTICIPATOIRES ET LEURS THÉORIES DU CHANGEMENT

Les actions anticipatoires priorisées visent à réduire le risque de l'insécurité alimentaire.

Actions	Impacts à prévenir ou diminuer (sans Action Anticipatoire)	Assumptions	Résultat direct	Impacts attendus avec l'Action Anticipatoire	Période de mise en œuvre
Distribution d'intrants agricoles	Mauvais ou absence de récolte Faible production Bradage des biens Pauvreté Perte du cheptel Perte de la dignité Dégradation des pâturages	En juillet les variétés à cycle court peuvent toujours être semées et récoltées	Bonne production	Renforce la capacité de production agricole et animale Maintien de la capacité économique	Mois de juillet
Distribution de vivres	Malnutrition Bradage des biens Perte de la dignité Exode rurale et déplacement vers les sites d'orpaillage des jeunes Famine Maladies	Distribution en août et septembre de l'année en cours et en mai-juin-juillet de la saison suivante pour permettre de reconstituer les stocks ménages	Réduit les risques de malnutrition et de maladies	Maintien de la dignité Réduction de l'exode rural	Septembre à décembre de l'année en cours
Distribution de kits de protection	Perte de dignité Maladies hydriques Baisse des résultats scolaires Insécurité des personnes et des biens	Si déclenchement en août l'action est à mettre en œuvre en septembre	Maintien de la dignité et de la santé	Maintien de la dignité Bonne santé de la population	Septembre – octobre-
Distribution des kits d'hygiène et des lampadaires.	Maladies hydriques Insécurité des personnes et des biens	Si déclenchement en août l'action est à mettre en œuvre en septembre	Maintien de la dignité et de la santé	Réduction des vols des biens et des agressions	Septembre – octobre-
Distribution de kits de protection contre les vagues de chaleur	Maladies épidermiques Décès liés à la Déshydratation des personnes âgées	Si température supérieure à 35° C	Réduction des maladies	Bonne santé de la population	Avril-mai-juin
Subvention au groupe de femmes pour la mise en œuvre d'AGR	Bradage des biens Perte de la dignité Exode rurale Déplacement vers les sites d'orpaillage Déscolarisation des enfants Incapacité d'honorer les frais médicaux VBG	Dès déclenchement, accorder la subvention en novembre pour orienter les femmes vers d'autres activités	Renforce la capacité des bénéficiaires des AGR sur la gestion d'une activité lucrative Suivi et coaching mensuel des bénéficiaires	Réduction des risques de malnutrition Maintien de la dignité Autonomisation de la femme	Novembre
Distribution d'intrants pour animaux (variétés à cycle court)	Dégradation des pâturages	En juillet les variétés à cycle court peuvent toujours être semées et récoltées	Bonne production	Renforce la capacité de production agricole et animale Maintien de la capacité économique	Mois de juillet

Tableau 6 : Tableau des actions anticipatoires priorisées

5 OPÉRATIONNALISATION

5.1 LIGNES DIRECTRICES POUR LE SUIVI DES DÉCLENCHEURS

Les rôles et responsabilités à prendre pendant la période de suivi pour les deux phases est contenu dans le tableau ci-dessous :

N°	Indicateurs	Responsable	Méthode collecte	Canaux de communication	Action à entreprendre
Phase 1					
1	Probabilité de prévision pluviométrique normale ou déficitaire, y inclut : prévision de la saison de pluie (début tardif et fin précoce) ; la température ; la précipitation	Responsable de projet	Suivi régulier des publications du PRESASS	Email Oxfam issiaka.bictogo@oxfam.org Issa.diallo@oxfam.org AAAE Ouedraogo Michel dimmino02@gmail.com Nacanabo Yassia nacyassia@yahoo.fr	Attente du bulletin de PRESASS et de l'ANAM, S'assurer d'être sur la liste de distribution / être invité à l'évènement de publication, etc. Visite régulière du site par responsable du projet Signature de protocole d'accord avec ANAM
2	Prévision saisonnière	Services techniques déconcentrés de l'agriculture/CAP	Suivi régulier des publications de l'ANAM	Email Oxfam issiaka.bictogo@oxfam.org Issa.diallo@oxfam.org AAAE Ouedraogo Michel dimmino02@gmail.com Nacanabo Yassia nacyassia@yahoo.fr	Activités de préparations opérationnelle (Annex), y inclut : Préparation du déclenchement (Actualisation des contrats cadres) Revue des outils de ciblage
Phase 2					
4	Nombre de jours successifs sans pluie à Zougoungou	Services techniques déconcentrés de l'agriculture/CAP	Observations	Email AAAE Ouedraogo Michel dimmino02@gmail.com Nacanabo Yassia nacyassia@yahoo.fr CAP/communauté Oxfam issiaka.bictogo@oxfam.org Issa.diallo@oxfam.org	Identifier les cibles Informer les autorités locales et les communautés Échanger avec les STD Demander l'avis des personnes ressources Prendre en compte des connaissances endogènes
	Température		Suivi régulier du suivi quotidien de l'ANAM	Email AAAE Ouedraogo Michel dimmino02@gmail.com Nacanabo Yassia nacyassia@yahoo.fr CAP/communauté Oxfam issiaka.bictogo@oxfam.org Issa.diallo@oxfam.org	

	Prévision de précipitation de la semaine suivante	Responsable de projet	Suivi régulier du suivi quotidien de l'ANAM	Email AAAE Ouedraogo Michel dimmino02@gmail.com Nacanabo Yassia nacyassia@yahoo.fr CAP/communauté Oxfam issiaka.bictogo@oxfam.org Issa.diallo@oxfam.org	
--	---	-----------------------	---	---	--

Tableau 7. Tableau récapitulatif des responsables du suivi, des actions et des canaux de communication.

5.2 PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE ET ORGANISATIONNELLE

Les actions seront implémentées sous le lead du responsable du volet sécurité alimentaire et moyens d'existence de Oxfam en partenariat avec le responsable des programmes de AAAE et FEMIN-IN. Le suivi des déclencheurs sera fait conjointement avec AAAE qui est présent dans la zone. Lorsque le premier niveau de déclenchement sera atteint une communication sera faite aux partenaires afin de commencer la préparation de la réponse. Des contrats cadres seront actualisés. Le ciblage sera entamé avec la contribution des CAP et des communautés. Le suivi des seconds niveaux de déclenchement sera plus régulier.

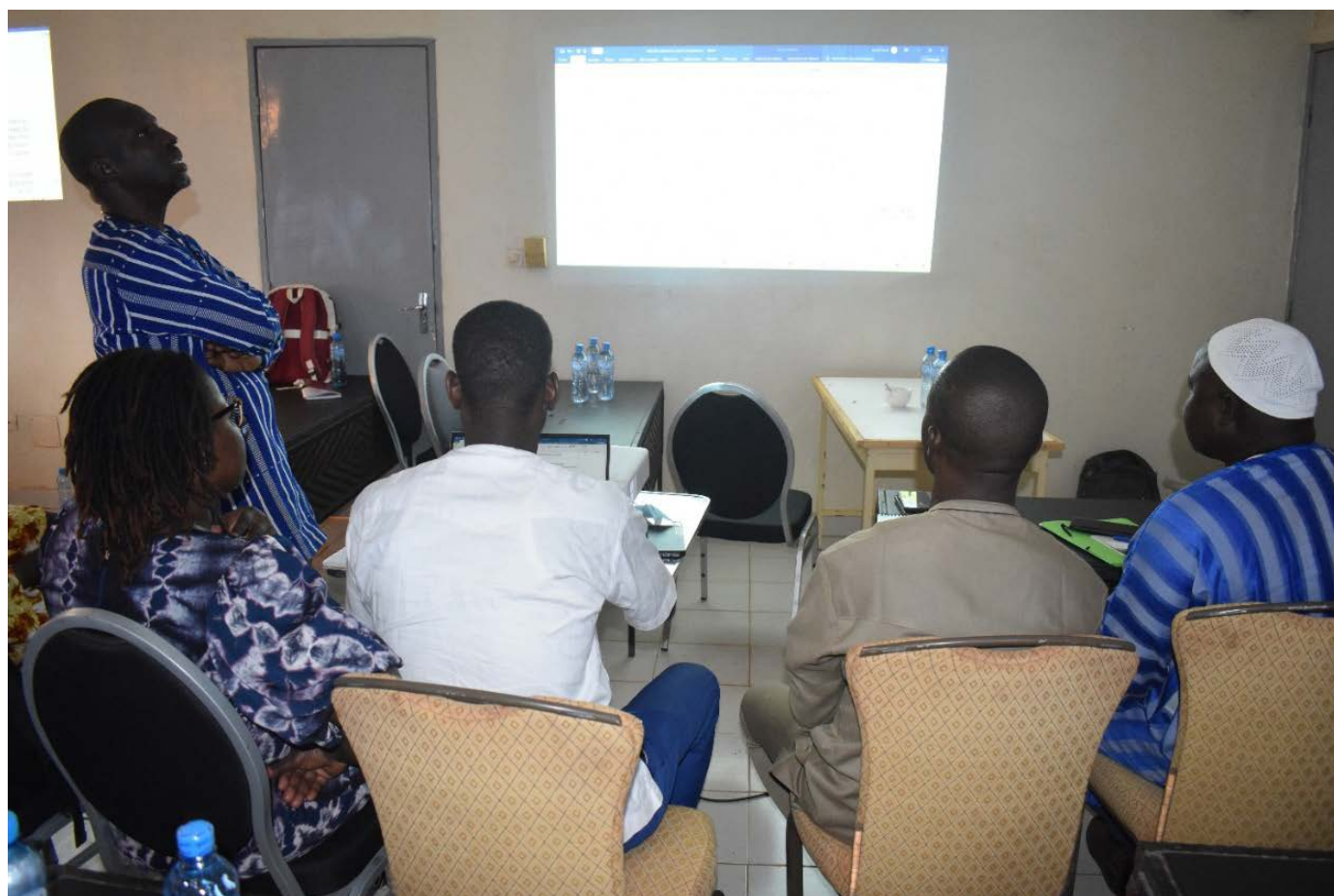


Photo travaux de Groupe

5.3 MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS ANTICIPATOIRES ÉTAPE PAR ÉTAPE

Type d'activités	Détails	Période de déclenchement	Période de mise en œuvre	Commentaires
Distribution d'intrants agricoles	Il s'agira de distribuer des semences adaptées à la sécheresse qui permettra de rattraper la saison	Juillet	Juillet	Si l'alerte intervient après le mois de juillet, cette activité ne sera pas réalisée
Distribution de vivres	Une ration de 3 mois de consommation constituée de : 12 Kg de céréales/pers/mois 3 Kg de légumineuse/pers/mois 0,75 Kg d'huile/pers/mois 0,15 Kg de sel/pers/mois	Août - septembre	Aout à octobre	
Distribution de kits de protection	Distribution en une seule phase de kit composé de : 2 Nattes de 3 places 4 Couvertures de 2 places 1 Poste-radio solaire 2 Lampes-torches solaires 1 Pommade anti-moustique	Juin- septembre	Septembre – octobre	
Distribution des kits ,hygiène et des lampadaires.	Distribution en une seule phase de kit composé de : 4 Bidons de 20 L 4 Bouilloires de 3 litres 12 Savons de 400g 4 Gobelets de 0,5l 4 Pots pour enfant 2 Seaux de 15L sans couvercle 2 Seaux de 25 L avec couvercle 10 Fourniture et installation de lampadaires solaires	Juin- septembre	Septembre – octobre	L'installation des lampadaires peuvent se faire avant le déclenchement des actions anticipatoires.
Distribution de kits de protection contre les vagues de chaleur	Distribution en une seule phase de kits composés de : Pommade solaire Paieement des soins de santé pour les personnes âgées	Juin- septembre	Avril- juin	
Subvention au groupe de femmes pour la mise en œuvre d'AGR	Une subvention sera accordée aux groupes de femmes en vue de créer ou de renforcer des activités génératrices de revenus	Juin- septembre	Novembre	
Distribution d'intrants pour les animaux	Distribution de son de blé/maïs (5 sacs de 50kg/bénéficiaire)	Juin- septembre	Novembre	

Tableau 8 : Activités détaillées de PAA



Photo travaux de groupe, intervention d'un participant sur les déclencheurs

Activités	Tâches	Niveau	Responsable
Distribution des semences adaptées	Signer les contrats cadre avec les STD	Région	Responsable du projet et de la logistique
	Ciblage des populations vulnérables	Village	AAAE Avec l'appui du CAP
	Établir les bons de commande	Région	Responsable du projet
	Convenir des dates de livraison et de distribution	Région	Responsable du projet
	Informer les communautés de la période de distribution	Communauté (village)	Partenaire de mise en œuvre CAP : membre du CAP
	Distribution des semences	Communauté (village)	Partenaire de mise en œuvre, en collaboration avec les STD
			CAP : Membre du CAP
Distribution de vivres	Signer les contrats cadre avec des fournisseurs locaux	Région	Responsable du projet
	Ciblage des populations vulnérables	Village	AAAE Avec l'appui du CAP en collaboration avec les STD
	Établir les bons de commande	Région	Responsable du projet
	Convenir des dates de livraison et de distribution	Région	Responsable du projet
	Informer les communautés de la période de distribution	Communauté (village)	Partenaire de mise en œuvre CAP : membre du CAP
	Distribution des vivres chaque mois pendant 3 mois	Communauté (village)	Partenaire de mise en œuvre en collaboration avec STD
			CAP : Membre du CAP
	Faire un PDM après chaque distribution	Village	Oxfam avec l'appui du partenaire

Subvention au groupe de femmes pour la mise en œuvre d'AGR	Identification des groupes de femmes (Coopératives) Répartition des potentiels bénéficiaires en fonction de leurs préférences	Communauté (village)	FEMIN-IN en collaboration avec les STD
			FEMIN-IN en collaboration avec les STD
	Création de compte bancaires si pas existants (Coopératives) Signer les contrats avec les prestataires	Région	FEMIN-IN en collaboration avec les STD
	Établir les bons de commande	Région	FEMIN-IN
	Initier les formations de courtes durée (entre août et novembre) pour renforcer la capacité des bénéficiaires des AGR sur la gestion d'une activité lucrative	Communauté (village)	Responsable du projet
			FEMIN-IN avec l'appui d'OXFAM en en collaboration avec les STD
			CAP : membre du CAP
	Virement des fonds vers les comptes des coopératives Distribuer le matériel des AGR et mise à disposition d'un fonds de roulement et de kit AGR	Communauté (village)	FEMIN-IN avec l'appui d'OXFAM
			CAP : membre du CAP
	Suivi et coaching mensuel des bénéficiaires	Village	Partenaire de mise en œuvre
Distribution de kits de protection			CAP : membre du CAP
	Contrat cadre avec les fournisseurs locaux	Région	Logistique AAAE
	Ciblage des bénéficiaires	Village	AAAE en collaboration avec les STD
	Acquisition et stockage des kits	Région	Logistique AAAE
	Distribution des kits	Village	AAAE en collaboration avec les STD
Distribution des kits d'hygiène et des lampadaires.	PDM	Village	MEAL Oxfam
	Contrat cadre avec les fournisseurs locaux	Région	Logistique AAAE
	Ciblage des bénéficiaires	Village	AAAE en collaboration avec les STD
	Acquisition et stockage des kits	Région	Logistique AAAE
	Distribution des kits	Village	AAAE en collaboration avec les STD
Distribution kit de protection contre les vagues de chaleur	PDM	Village	MEAL Oxfam
	Contrat cadre avec les fournisseurs locaux	Région	Logistique AAAE
	Ciblage des bénéficiaires	Village	AAAE en collaboration avec les STD
	Acquisition et stockage des kits	Région	Logistique AAAE
	Distribution des kits	Village	AAAE, en collaboration avec les STD
Distribution d'intrants pour les animaux	PDM	Village	MEAL Oxfam
	Contrat cadre avec les fournisseurs locaux	Région	Logistique AAAE
	Ciblage des bénéficiaires	Village	AAAE en collaboration avec les STD
	Acquisition et stockage des kits	Région	Logistique AAAE
	Distribution des kits	Village	AAAE en collaboration avec les STD
Distribution d'intrants pour les animaux	PDM	Village	MEAL Oxfam

Tableau 9 : tâches et responsabilités des activités

5.4 STRATÉGIE DE CIBLAGE DES POPULATIONS À RISQUE

Critères et Méthodologies de ciblage

Activités	Critères	Méthodologie
Distribution d'intrants agricoles	Moyen d'existence dépendant uniquement de la production agricole Ménages à faible production	La méthode Household Economy Analysis (HEA) format simplifié sera utilisée. Il s'agira d'une assemblée générale qui permettra de catégoriser les ménages selon les critères qu'eux même ils auraient identifié ensuite les comités communautaires de sélection mis en place produiront une liste des ménages très pauvres et pauvres, moyens et nanties selon les critères établis. La liste sera utilisée pour conduire une enquête de vérification permettant de sélectionner uniquement les ménages très pauvres et pauvres pour bénéficier de l'assistance.
Distribution de vivres	Moyen d'existence dépendant uniquement de la production agricole Proportion des dépenses liées à l'alimentation Le nombre de personnes actives (personnes apportant un revenu au ménage) du ménage Ménages dirigés par des femmes Taille du ménage Biens possédés	
Distribution d'intrants animales	Ménage disposant d'un troupeau (au moins 5 têtes) Ménages vulnérables selon critères HEA	
Distribution de kits de protection et de dignité,	Score NFI ≥ 3,8	
Distribution des kits d'hygiène et des lampadaires.	Score NFI ≥ 3,8	
Distribution de kits de protection contre les vagues de chaleur	Personnes âgées (56 et +) Vulnérables selon critères HEA	
Subvention au groupe de femmes pour la mise en œuvre d'AGR	Coopératives de femmes/PDI exercer une activité répondant aux besoins de la communauté	Ciblages sur liste avec l'appui des services techniques, de la mairie, ainsi que des CAP

Tableau 10 : Critères et Méthodologies de ciblage

Le Plan d'Action Anticipatoire vise à couvrir les personnes les plus vulnérables et une approche basée sur le HEA sera utilisée pour identifier les ménages les plus à risque dans le village de Zougoungou.

La méthode HEA format simplifié sera utilisée. Il s'agira d'organiser une assemblée générale qui permettra de catégoriser les ménages selon les critères qu'eux-mêmes auraient identifiés. Ensuite, les comités communautaires de sélection mise en place produiront une liste des ménages très pauvres et pauvres, moyens et nanties selon les critères établis. La liste sera utilisée pour conduire une enquête de vérification permettant de sélectionner uniquement les ménages très pauvres et pauvres pour bénéficier de l'assistance. Sur cette base une liste des personnes bénéficiaires sera établie.

Au total, un minimum de 350 ménages (2450 personnes) seront sélectionnés (88% de la population entière).



Photo revue des 2 plans AA après les travaux de groupe

5.5 MISE EN ŒUVRE MEAL

Lorsque les déclencheurs seront atteints, les PAA sera mise en œuvre à travers les activités opérationnelles. Les activités SERA accompagneront la mise en œuvre.

Un PDM sera fait deux semaines après chaque distribution. Ils serviront à mesurer le niveau de satisfaction des ménages mais aussi à suivre les indicateurs de la réponse. Ces PDM permettront d'améliorer les prochaines distributions.

Des suivis réguliers seront conduits et les comités de plaintes déjà mis en place seront mis à profit pour plus de redevabilité et de responsabilité afin d'améliorer la qualité de l'action et le retour d'information à Oxfam. Les données désagrégées obtenues durant la phase de validation de liste des bénéficiaires faciliteront l'analyse selon le genre.

5.6 PROCESSUS DE FLUX FINANCIERS

Processus de financement

Le présent Plan d'Actions Anticipatoire (PAA) est financé par le Ministère danois des Affaires étrangères (DANIDA), à travers le projet intitulé « **Renforcer la résilience des populations vulnérables face aux chocs climatiques et aux conflits au Burkina Faso** ». Lorsque les déclencheurs décrits ci-après seront atteints, les activités prévues dans le cadre de ce plan seront mises en œuvre grâce aux ressources mobilisées à partir du fonds de « stock de contingence ».

Le budget total du plan est de 146 408 250 XOF avec un financement acquis à hauteur de 55,33% soit un Gap de 65 403 290 XOF

Lien de quelques images : <https://oxfam.box.com/s/1fvq0r21uu2419si0v9i8nue1km4igry>

OXFAM AU BURKINA FASO

Adresse : Zone du Bois, Rue Baor-ganga, Ouagadougou, Burkina Faso
Boîte postale : 10 B.P 13491 Ouagadougou 10 - Téléphone : +226 25 36 20 68
Email : infoburkina@oxfam.org - Site web : burkinafaso.oxfam.org